

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11498**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Agent de protection rapprochée en sécurité privée

Nouvel intitulé : Agent de protection rapprochée en sécurité privée

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Theos training center

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent de protection rapprochée est communément appelé Garde du corps.

A la demande de personnes physiques ou morales, l'agent de protection rapprochée assure la protection physique ainsi que la protection des biens.

Son activité répond au besoin légitime de tout citoyen qui est susceptible d'être atteint dans son intégrité physique ou de subir toutes sortes de menaces, de par ses fonctions ou sa position sociale.

Du dignitaire politique, au riche industriel, en passant par les personnes publiques comme les acteurs de cinéma et les stars de la chanson, dans ce monde d'insécurité grandissante peuvent avoir recours au service d'un agent de protection rapprochée.

Ses champs de compétences sont les suivants :

- _ Evaluation de la menace encourue.
- _ Prise en compte et conception de la protection du client et de sa famille.
- _ Mise en place des moyens technologiques et humains pour la sécurisation de sites propre au client.
- _ Etude de sécurisation des déplacements.
- _ Audits de sécurité, de prévention.
- _ Prévention de l'espionnage industriel.

L'agent de protection n'étant astreint, au point de vue compétences, à aucune limite territoriale, il peut intervenir avec efficacité tant sur le plan national qu'international.

Les compétences attestées sont :

- La protection d'une personne
- La préparation une mission
- L'évacuation d'un client
- La protection d'un site
- La gestion d'une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'agent de protection rapprochée a un champ d'action très large puisqu'il peut exercer auprès d'un client à titre privé ou être mandaté par un organisme d'état (ambassade, préfecture), une collectivité territoriale, un organisme public (assurance, banque), PME et grande entreprise (entreprise sensible, agence de sécurité), afin d'assurer la protection d'un de leur client ou collaborateur et ce partout sur le territoire national et international.

Agent de sécurité, agent de protection rapprochée

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2503 : Sécurité et surveillance privées

Réglementation d'activités :

Pour exercer l'activité visée l'agent de protection rapprochée doit :

_ Remplir les conditions nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle des métiers de la sécurité conformément à la loi 83-629 du 12 juillet 1983. (Décret 2005-1122).

La loi du 18 mars 2003 et les décrets qui lui sont attachés (décrets des 06/09/05, 07/09/06 et 03/08/07), la carte professionnelle est délivrée par la préfecture du lieu d'habitation sous les conditions suivantes :

- _ Avoir le casier judiciaire N°3 vierge
- _ Etre titulaire d'une formation professionnelle reconnue.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation, la certification comporte 2 modules :

* Module 1:

- Protéger une personne
- Techniques d'évacuation
- Protection de site

La certification de ce module est globale. Les évaluations ont la forme d'épreuve écrite (40%), d'épreuve pratique (25%), d'épreuve orale (25%) et d'épreuve de synthèse (10%)

* Module 2:

- Préparation de mission
- Gestion d'une équipe

La certification de ce module est globale. Les évaluations ont la forme d'épreuve écrite (40%), d'épreuve orale (30%) et d'épreuve de synthèse (30%)

En VAE : après recevabilité basée sur trois années d'expérience, le candidat est évalué sur deux modules :

Module 1 :

Protection des personnes

Protection de sites

Techniques d'évacuation d'urgence

L'agent de protection rapprochée, la législation et la réglementation des activités de sécurité privée.

Le secours aux personnes

Module 2

Préparation de mission

Gestion d'une équipe

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		1 président (un professionnel) 1 Direction du centre 2 Formateurs du centre 1 Professionnel employeur 1 Professionnel employé
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		1 président (un professionnel) 1 Direction du centre 2 Formateurs du centre 1 Professionnel employeur 1 Professionnel employé

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé Agent de protection rapprochée en sécurité privée avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques :Moyenne annuelle du nombre de certifiés : 20

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Theos training center : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [Andancette]

Theostrainingcenter

za les Payots

26140 Andancette

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe Cohesion LTD France

23, rue Balzac

75008 PARIS

Historique de la certification :

Certification suivante : Agent de protection rapprochée en sécurité privée